

# LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

## Dettes extérieures : où vont les emprunts contractés par le Gabon ?

**LE** niveau élevé des créances extérieures du Gabon évaluées aujourd'hui à 4 523 milliards de FCFA interroge plus d'un observateur sur la réelle utilisation de ces fonds dans le financement des projets de développement. En épongeant en 2 mois, une grande partie de la dette contractée auprès des bailleurs de fonds par le régime déchu, Brice Clotaire Oligui Nguema souhaite néanmoins en faire toute la lumière.

Maxime Serge MIHINDOU  
Libreville/Gabon

**L**ES autorités de la Transition sont déterminées à recrédibiliser la signature du Gabon, en dépit de la dette importante contractée par les anciens gouvernements auprès des bailleurs de fonds. En à peine deux mois d'exercice, le président de la République, Brice Clotaire Oligui Nguema, a réussi à éponger une grande partie des créances vis-à-vis de plusieurs institutions financières internationales.

Il s'agit notamment de la Banque mondiale (BM), de la Banque africaine de développement (BAD), de l'Agence française de développement (AFD) et de la Banque islamique de développement (BID).

"Les échéanciers avec la Banque mondiale et le Fonds monétaire international sont respectés. Notre dette vis-à-vis de la Banque africaine de développement est soldée, les créances auprès de l'Agence française de développement ont été épongées et la dette contractée auprès de la Banque islamique de développement (BID) est également apurée", a annoncé le chef de l'Etat lors du Sommet Arabie saoudite-Afrique.

Pour le président de la Transition, le Gabon entend garder sa crédibilité à l'égard de ses traditionnels partenaires internationaux, en dépit du doute persistant sur la réelle destination et l'utilisation de ces fonds contractés par les anciens tenants du pouvoir.

"En ma qualité de garant de la stabilité de mon pays, je veillerai à ce que le Gabon continue de mériter la confiance de ses partenaires traditionnels, tout en nouant de nouveaux partenariats crédibles et solides. Mon pays reste ouvert à tous les investisseurs respectueux des dispositions du Code des marchés publics en République gabonaise et de tous les autres textes adjacents qui prônent la

lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux", a tenu à rassurer Brice Clotaire Oligui Nguema.

En effet, au vu de la dette extérieure du Gabon évaluée à 4 523 milliards de francs à fin 2022, l'on se pose aujourd'hui les questions suivantes : à quoi ont réellement servi tous ces emprunts ? Ont-ils permis de financer réellement des projets de développement dans l'intérêt des populations ?

**INVENTAIRE.** Si oui, le gouvernement de la Transition, en l'occurrence le ministre de l'Économie et des Participations, devrait faire un inventaire réel des projets financés à base de ces emprunts. D'après les dernières données de la Direction générale de la dette (DGD), en 2022, le stock de la dette publique du Gabon a augmenté de 5,4 % pour s'établir à 7 131,7 milliards de FCFA. Le portefeuille de la dette publique



**4 523 milliards de francs. Voilà les dernières données de la Direction générale de la Dette sur les créances extérieures du Gabon. On se demande à quoi a servi tout cet argent.**

reste largement dominé par la dette extérieure (63,4 %).

La progression de l'encours extérieur est consécutive essentiellement à l'accroissement des emprunts multilatéraux et ceux contractés sur le marché financier international. Les emprunts multilatéraux concernent notamment

5 projets majeurs : les projets d'appui au programme GRAINE ; le programme d'alimentation en eau ; le développement des infrastructures ; le projet E-Gabon et le développement de la statistique au Gabon.

La réactivation de la Task Force sur la dette extérieure va dans le

sens de cette "quête de la vérité" sur l'utilisation de ces fonds dans ces 5 projets majeurs. Ces premières conclusions, qui font aujourd'hui l'effet d'une bombe, vont donc être épluchées aussi bien par les populations que par les partenaires économiques du Gabon.

## Logements de Bikele-Nzong : Sobeia et l'Unité de contrôle des TP mises à l'index

GM.NTOUTOUME-NDONG  
Libreville/Gabon

**S**UR 1 070 logements prévus pour être bâtis, seulement 250 maisons sont en cours de construction sur le site Bikele-Nzong. C'est ce que révèle le premier rapport de la Task force pour le contrôle, l'audit et la vérification de la dette intérieure et extérieure. 60 jours après sa réactivation par le Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI), ladite structure vient de livrer les premières conclusions de ses investigations. Ces habitations devaient être réalisées dans le cadre du Plan complet de relogement (PCR) des personnes affectées par le projet d'aménagement des bassins-versants des quartiers Gue-Gue, Lowe-IAI et Terre-Nouvelle,



dans la commune de Libreville. Or, l'argent décaissé, un montant de 40 milliards de francs CFA issu d'un emprunt auprès de la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC) en 2015, a pris une autre destination.

"Malheureusement, l'Unité de

coordination de l'étude et des travaux (UCET), du ministère des Travaux publics, faute de mauvaise gestion avérée, de détournement de fonds et de manque de professionnalisme, n'est pas parvenue à atteindre cet objectif..."

La Task force indique aussi que

l'entreprise Sobeia a une grosse part de responsabilité dans la non-réalisation du PCR. En effet, les enquêteurs ont relevé une surfacturation d'un montant de 1,5 milliard, effectué avec la complicité de la mission de contrôle Cira Mali et les équipes de l'UCET. Plus loin, le même rapport établit une autre faute contre cette entreprise sur l'aménagement des bassins-versants de Terre-Nouvelle. Sobeia y est responsable d'une surfacturation de 6 milliards de FCFA.

Toutefois, le rapport précise que ladite société a reconnu ses actes et compte aménager 8,5 km de voies pour réparer le mal fait. Une solution qui pourrait être jugée bien légère vu les graves préjudices causés à la population gabonaise.